



Ministère du travail, des relations sociales  
et de la solidarité  
Monsieur X. BERTRAND  
127 rue de Grenelle  
75700 PARIS

Paris, le 15 février 2008

Objet : I.M.E. de Saint-Germain-les-Arpajon.

N./Réf : BP/2008-02-91

Monsieur le Ministre,

**CLAIRE-LISE**

**CAMPION**

J'ai été interpellée au sujet de la situation de l'Institut Médico Educatif de Saint-Germain-les-Arpajon qui, faute de financements, n'est pas en mesure d'ouvrir alors que la construction est achevée.

SENATRICE  
DE L'ESSONNE

Je vous rappelle que l'accueil des enfants handicapés est une priorité nationale et qu'il est inacceptable que l'Etat, se désengage encore une fois, empêchant la création de postes médicaux indispensables à une telle structure.

*PRESIDENTE  
DELEGUEE  
DU CONSEIL  
GENERAL  
DE L'ESSONNE*

Ce procédé est lourd de conséquences sur un plan social, dans ce domaine et dans d'autres comme celui de maisons de retraite dont l'ouverture est également bloquée, faute de crédits.

Pourriez-vous m'indiquer les moyens que vous comptez mettre en œuvre pour éviter de tels gâchis tant sur un plan financier qu'humain.

*MAIRE  
DE BOURAY S/  
JUINE*

Sachant que vous saurez étudier cette requête avec la plus grande attention,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Claire-Lise CAMPION

Permanence parlementaire : 11 avenue d'Ostrach 91580 Etréchy

☎ : 01.69.92.22.25 et 01.69.92.23.68

Fax : 01.69.92.23.81

e-mail : [Claire-Lise.Campion@wanadoo.fr](mailto:Claire-Lise.Campion@wanadoo.fr)

Site : [www.clairelisecampion.fr](http://www.clairelisecampion.fr)